

Son père, pauvre ouvrier cordonnier, devina les talents naissants de son fils ; et persuadé qu'une bonne éducation, avec une solide instruction suffit pour faire son chemin, il réunit ses modestes ressources et l'envoya au collège.

Placé au collège, le jeune Maury, naturellement laborieux, se mit au travail et atteignit immédiatement les premières places.

Ses études élémentaires terminées, il passa au collège Sainte-Garde d'Avignon, où il étonna également maîtres et condisciples, et delà il entra au Grand Séminaire de Saint-Charles d'Avignon.

Le trait suivant donne une idée de sa prodigieuse mémoire. Un soir, le supérieur croit que l'abbé Maury n'a pas assisté au sermon de la retraite. « Vous n'étiez pas à l'instruction ce soir ?—Pardon Monsieur le supérieur, j'y assistais ; et, comme preuve de ma présence, je vais vous répéter le discours—Voyons ! » dit le supérieur intrigué. Alors, Maury reproduit intégralement le discours, devant le supérieur et les confrères stupéfaits.

En 1769, il recevait la prêtrise, à Sens. L'examen d'ordination fut si brillant que l'archevêque exigea du jeune candidat qu'il fit lui-même passer l'examen à ses condisciples.

Il va maintenant marcher de succès en succès.

Il prononça en 1771, l'éloge de Fénelon, auquel l'Académie accorda un accessit, le prix étant échu à La Harpe. Ce remarquable discours lui valut une position honorable pour son âge. Il n'avait que vingt-cinq ans.

Un soir, à la fin de décembre 1771, l'abbé Maury travaillait seul, dans son modeste appartement, quand un ecclésiastique de magnifique apparence se présenta. C'était Mgr de Fénelon, évêque de Lombes, et ressemblant tellement à l'illustre Fénelon, son oncle, que Maury se crut l'objet d'un rêve. « Je ne suis pas M. de Cambrai, dit le visiteur, mais son neveu. J'ai lu l'éloge magnifique de mon grand-oncle, et j'accours vous en exprimer ma satisfaction. Il nomma le jeune Maury son vicaire général, et l'emmena avec lui à Lombes ; où cependant il ne passa guère plus de six mois. Il revint à Paris, et une place de répétiteur dans une maison particulière le mit à l'abri du besoin.

En 1772, le panégyrique de saint Louis lui valut une abbaye. Il écrivit ensuite l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, manuel encore précieux, des réflexions sur les nouveaux sermons de Bossuet, et le panégyrique de saint Augustin.

Après ce discours, l'épiscopat français fut unanime à féliciter cet orateur brillant, que certains enthousiastes appelait le *flambeau de l'Eglise*, et qui eût l'honneur de prêcher à la Cour, le Carême et l'Avent, sept années consécutives. Malgré toute la réserve de son langage, il n'échappa pas à la critique, car il avait un auditoire difficile à contenter. Ainsi, un jour qu'il se permit quelques paroles sévères pour cette cour voluptueuse, un murmure de mécontentement circula dans les rangs des courtisans, se demandant comment un simple prêtre osait tenir ce langage. L'auteur s'en aperçut, et pour échapper au blâme, peut-être même à une disgrâce, il termina par ces mots : « ainsi parlait saint Chrysostôme, » voulant mettre sous la protection de ce grand nom, la liberté apostolique de son langage.

Le 27 janvier 1785, l'abbé Maury remplaçait à l'Académie française Lefranc de Pompignan. A ce moment, il se trouvait dans une position si brillante, qu'il eût été bien difficile de lui faire de nouveaux souhaits ; mais les événe-